

AVIS AUX HABITANTS

CONTROLE DES BRANCHEMENTS D'ASSAINISSEMENT PAR DISPOSITIF FUMIGENE

Dans le cadre de l'étude diagnostique des réseaux d'assainissement réalisée par la Société IRH Ingénieur Conseil, les habitations de votre commune feront l'objet d'un contrôle des branchements d'assainissement par dispositif fumigène.

Ces essais à la fumée se dérouleront du **16 AU 24 SEPTEMBRE 2024**.

NATURE DE L'OPERATION

L'opération consiste à insuffler de la fumée dans le réseau d'assainissement des eaux usées afin d'en détecter les raccordements non conformes. **Les opérations ont lieu dans l'espace public, votre présence n'est pas nécessaire.**

Une vidéo de présentation est disponible par le QR Code ci-contre, ou sur la chaîne YouTube d'ANTEA Group (Test à la fumée).



RACCORDEMENTS NON CONFORMES

Il s'agit de gouttières de toitures, de drains de jardins, de terrasses, d'entrées de garage, etc... raccordés au réseau d'assainissement eaux usées.

Ils sont la cause principale d'introduction d'eaux parasites lors des pluies.

Ils peuvent provoquer des désordres dans l'exploitation des réseaux et de la station d'épuration.

SECURITE ENTOURANT L'OPERATION

La fumée utilisée pour effectuer ce test n'est pas nocive (paraffine), ne tache pas et se dissipe en peu de temps. La fumée n'a pas l'odeur caractéristique des fumées issues de la combustion.

DE LA FUMEE DANS VOTRE HABITATION

Pour éviter l'irruption de la fumée dans votre habitation au moment de l'opération, **assurez-vous qu'il y a de l'eau dans les siphons (en verser s'il y a lieu, notamment dans les siphons de sol et les évacuations des douches à l'italienne) et que ces derniers sont bien étanches.**

Si de la fumée pénètre néanmoins dans l'habitation, il convient d'ouvrir les fenêtres pour dissiper la fumée.

MERCI DE VOTRE COLLABORATION